

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$

11 Laurier St./11 rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - CommentairesTHIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de construction 11 Laurier St./11 Rue Laurier 3C2, Place du Portage Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
Remplacement de Toiture				
Solicitation No N° de l'invitation		Amendment No N° modif.		
EP168-130171/A		002		
Client Reference No N° de référence du client		Date		
R.051462.001		2012-07-20		
GETS Reference No N° de réf	érence de SEAG			
PW-\$\$FG-340-60752				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No./N° \			N° VME	
fg340.EP168-130171				
Solicitation Closes - L'invitation prend fin				
at - à 02:00 PM			Eastern Daylight Saving	
on - le 2012-07-26			Time EDT	
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Brouillet, Richard			fg340	
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX	
(819) 956-0457 ()			(819) 956-8335	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				
Public Works and Government Services Canada Birk's Building 107 Sparks Street Ottawa, ON K1A-0S5				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	-			
Raison sociale et adresse du fournisseur	de l'entrepreneur			
Tolonhono No. Nº do tálánhono				
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
•				
Name and title of person authorized to sig	in on behalf of vendor/Firm			
(type or print)	anor ou nom du fournisseur/			
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
de l'entrepreneur (taper ou ecrire en cara	rteres a imprimerie)			
O'	D-11-			
Signature	Date			

Delivery Offered - Livraison proposée



 $\label{eq:solicitation} \mbox{ Solicitation No. - N° de l'invitation } \\ EP168-130171/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.051462.001

Amd. No. - N° de la modif. $002 \label{eq:constraint}$

File No. - N° du dossier fg340EP168-130171

Buyer ID - Id de l'acheteur fg340

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

MODIFICATION 002

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-130171/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.051462.001

Amd. No. - N° de la modif.

fg340EP168-130171

002 File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg340

CETTE MODIFICATION ET REMISE POUR ATTCHER ADDENDA 1

Addenda suivre.

Fin de la modification.

1.1 DEVIS

.1 Section 07 21 16 – Isolants en matelas – À rajouter :

.1 2.3 FEUILLARDS SERVANT DE COUPE-VAPEUR

- .1 Pellicule en polyéthylène, de 0,15 mm d'épaisseur et conforme à la norme CAN/CGSB-51.34.
- .2 Ruban de scellement des joints. Ruban adhésif sensible à la pression, offrant une résistance à l'air et du type recommandé par le fabricant du coupe-vapeur, d'une largeur de 50 mm dans le cas des joints de chevauchement et des ouvrages périmétriques et d'une largeur de 25 mm ailleurs.
- .3 Produit d'étanchéité. Produit ne devant pas renfermer plus de 5 p. 100 (en poids) de composés organiques volatils; en outre, ce produit devra être exempt d'amiante et de type compatible avec les matériaux servant de coupe-vapeur; le tout devra être conforme aux recommandations du fabricant.

.2 3.4 POSE DU COUPE-VAPEUR

- .1 S'assurer que les services soient installés et inspectés avant la pose du coupe-vapeur.
- .2 Installer le matériau coupe-vapeur sur le côté supérieur des assemblages de dalles existants et ce, avant de poser l'isolant.
- .3 Utiliser des feuillards du plus grand format possible et ce, afin de minimiser le nombre de joints.
- .4 Inspecter le tout pour s'assurer de la continuité des ensembles. Réparer les piqûres et les déchirures avant de dissimuler les travaux et ce, en se servant du ruban de scellement.
- .5 Couper les feuillards coupe-vapeur pour constituer des ouvertures et s'assurer que le matériau soit chevauché et scellé le long du bâti.
- .6 Sceller la périphérie de la barrière coupe-vapeur en se fondant sur ce qui suit :
 - .1 Appliquer un bourrelet en continu du produit de scellement contre l'ouvrage de sous-face et ce, à la périphérie des feuillards.
 - .2 Chevaucher le feuillard par dessus le produit de scellement et exercer une pression contre le feuillard, pour assurer un contact ferme avec le bourrelet de scellement.
 - .3 Monter des agrafes traversant les feuillards chevauchés et à même la sous-face en bois, le long des bourrelets de scellement.
 - .4 S'assurer qu'il n'y ait aucun jeu le long du bourrelet de scellement. Lisser les plis et les ondulations se manifestant dans les feuillards par-dessus le matériau de scellement.
- .7 Sceller les joints de chevauchement des barrières coupe-vapeur et ce, en se fondant sur ce qui suit :
 - .1 Attacher le premier feuillard à la sous-face.
 - .2 Appliquer un bourrelet en continu de produit de scellement par dessus l'ouvrage d'appui solide le long du joint.

- .3 Chevaucher le feuillard attenant dans une distance d'au moins 150 mm et exercer une pression contre le feuillard, pour qu'il vienne écraser le bourrelet de scellement.
- .4 Monter des agrafes traversant les feuillards chevauchés et à même la sous-face en bois, le long des bourrelets de scellement.
- .5 S'assurer qu'il n'y ait aucun jeu le long du bourrelet de scellement. Lisser les plis et les ondulations se manifestant dans les feuillards par-dessus le matériau de scellement.
- .2 Section 07 52 00 Couvertures à membrane de bitume modifié :
 - .1 À RAJOUTER 1.3.8 « FM Global » : selon la norme d'approbation 4470 des « FM ». Feuillard au bitume modifié au polymère et de simple épaisseur; ensembles de toiture rapportée et de toit faisant l'objet d'une application liquide, aux fins d'utilisation dans des constructions de première classe et des tabliers de toiture de type non combustible.
 - .2 À SUPPRIMER : article 2.1.2.
 - .3 À RAJOUTER 2.1.2 Système de toiture, selon la norme CSA A123.21 ou FM 4470, le tout étant fonction de la résistance des valeurs d'arrachement sous l'action du vent.

1.2 CLARIFICATIONS

- .1 L'isolant cité en renvoi à partir de la note 29/A-130 et de la note 11/A-210 correspond à de l'isolant laineux et en fibres minérales et laineuses, selon les normes ASTM C665 et CAN/ULC S702; le tout devra aussi être conforme aux stipulations comprises à l'alinéa 2.1.1 de la section 07 21 16 Isolant en laine, avec valeur de résistance thermique R-21.
- .2 La pose des membranes de toiture aux niveaux de l'appentis inférieur et de l'appentis supérieur devra se faire après les heures normales de bureau ainsi que durant les fins de semaines. Tout ouvrage de démolition ou toute opération de montage nécessitant des outils massifs et des outils à percussion devra se faire après les heures normales de bureau ainsi que pendant les fins de semaines. Les précisions relatives aux heures actuelles de travail sont présentées à l'alinéa 1.26 (Échéancier) de la section 01 00 10 Instructions générales.
- .3 Il faut sous-entendre que 75 p. 100 des solins de parapet et des capuchons de parapet sera réalisé par l'emploi de métal peint et que le 25 p. 100 résultant des solins de parapet et des capuchons de parapet sera réalisé par l'emploi de cuivre.

FIN DE LA SECTION